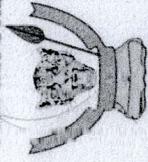


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 113/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN/IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 03/M.RSIT/CGPMP/DKBS/2024, conclu avec le Ministère de Recherche Scientifique et Innovation, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente mille cent quinze (USD 30 115) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent dix, quatre-vingt-un centimes (USD 210,81), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/7/2024

Directeur Administratif et Financier

Scellé de l'Etablissement

M. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général